SEGUR 2: NON à l'exclusion, NON à la discrimination



Les organisations syndicales SUD, CGT et CFDT se sont opposées à l'avenant n°2021-04 relatif à la mise en place de l'indemnité forfaitaire mensuelle « Ségur 2 » dans les Centres de Luttes Contre le Cancer.

Pourquoi?

- Cet avenant introduit de la concurrence entre les salariés, alors qu'ils sont tous utiles dans la prise en charge des patients
- Car cette mesure est en contradiction avec les valeurs de nos organisations syndicales qui s'opposent au fait de choisir de revaloriser certains métiers du soin (masseur-kinésithérapeutes, manipulateurs d'électroradiologie médicale, Infirmiers Diplômés d'État, auxiliaires de puériculture, aides-soignants, techniciens de laboratoire, préparateurs qualifiés en pharmacie, diététiciens) et du management (Cadres et Principalat) alors que d'autres en sont exclus (Brancardier, Assistant.e social.e, Agent de Service hospitalier...)
 - Ces "mesurettes" sont inadaptées à l'urgence de la situation : fermeture de lits, difficulté à recruter, souffrance des équipes

Cet avenant:

- Exclut les salariés de l'administration, des ressources humaines et des services techniques (attaché de recherche clinique spécialisé, Informatique, assistante de gestion, assistante médicale)
- Est injuste, car il introduit également une différence de traitement entre les salariés : 684 € brut annuel pour certains, 324 € brut pour d'autres, 0 € pour la moitié des salariés des C.L.C.C

De plus le Ségur 2 dans les C.L.C.C.:

- Est contrairement à la Fonction Publique, une prime qui n'est pas intégrée dans notre grille de salaire conventionnelle
- ► Est conditionné au financement par les pouvoirs publics

Pour Sud et la CGT qui ont fait valoir un droit d'opposition :

- Nous avons tous des métiers différents, mais travaillons tous en lien les uns avec les autres dans le même objectif
- Nous partageons les mêmes conditions de travail

Résistons tous ensemble à la manipulation, à la division et à l'exclusion, pour mieux se défendre en exigeant une véritable augmentation des salaires pour tous.

Notre front syndical défend les intérêts de tous, Avec nous, Soutenez la reconnaissance salariale de tous les métiers! -édération Santé et Action Sociale CGT-11/2021 - Ne pas jeter sur la voie publique